

10. Jean-Christophe DORNSTETTER

Question

Vous évoquez une puissance de 200 MW pour chaque phase. A quoi correspond ces 200 MW ? A la puissance électrique maximale soutirée au réseau pour alimenter les électrolyseurs et aussi les auxiliaires (les compresseurs, traitement des eaux, etc.) - et donc une puissance d'électrolyseurs bien inférieure à 200MW ? Ou à la puissance nominale des électrolyseur seulement - et donc une puissance maximale soutirée bien supérieure à 200 MW ? Et concernant la puissance des électrolyseurs (stacks), est-ce la puissance initiale qui est prise en compte ou la puissance moyenne sur la durée de vie du projet (intégrant la dégradation dans le cycle de vie d'une stack) ?

Réponse :

Bonjour, nous vous remercions pour votre question.

La puissance de 200 MW fait référence à la puissance moyenne des électrolyseurs installés sur la durée de vie du projet. La consommation des auxiliaires ainsi que la dégradation des stacks lors de leur cycle de vie sont bien pris en compte dans le dimensionnement du projet.